

Info Covid-19

Mise à jour : Samedi, 17 avril, 2021 - 09:35

POINT SANITAIRE

CORONAVIRUS
Covid-19

Vendredi 16 avril : deux nouveaux cas positifs

Il s'agit de deux personnes, arrivées par avion, qui achevaient leur quatorzaine dans un hôtel réquisitionné par le gouvernement. Elles ont été conduites à l'unité Covid-19 du Médipôle.

171

tests effectués ce jour

29 593

tests réalisés depuis le 18/03/2020

208

personnes en quatorzaine dans un hôtel

123

cas confirmés depuis le 18/03/2020

dont 65

cas depuis le 7/03/2021

0

patient en réanimation

Toutes les restrictions sont levées depuis dimanche 11 avril à 5 heures du matin

- Toutes les **activités économiques, sociales et de loisirs** peuvent reprendre dans des **conditions normales**.
- Les **internats** des établissements scolaires ont été autorisés à accueillir les élèves dès dimanche sans contraintes.
- La **rentrée scolaire** s'est déroulée le lundi 12 avril de manière normale dans les trois provinces.
- Les **grands rassemblements** et les **soirées festives** sont de nouveau autorisés. Les **discothèques** peuvent rouvrir.
- Les **vols internationaux** ont repris le 2 avril. Ils resteront **limités au moins jusqu'au 30 octobre 2021**. Pour en savoir plus, [CLIQUEZ ICI](#).
- Toutes les personnes* (passagers concernés par les annulations de vols durant le confinement, étudiants en fin de cursus, particuliers et professionnels) qui souhaitent **venir ou revenir en Nouvelle-Calédonie pour un besoin impérieux** ou faire un aller-retour entre la Nouvelle-Calédonie et l'extérieur, qu'elles détiennent ou non un billet d'avion et/ou une réservation, doivent **remplir (ou re-remplir) le formulaire de recensement**. Pour en savoir plus, [CLIQUEZ ICI](#).
- Pour toute question au sujet des **évacuations sanitaires**, contacter la CAFAT : Dr Bruno Glasman, tél. 25 58 08, bglasman@cafat.nc

Contacts utiles

Informations générales sur le Covid-19

05 02 02 (8 h à 17 h, du lundi au vendredi)

Accompagnement des entreprises et mesures économiques

05 03 03 (8 h à 16 h, du lundi au vendredi)

Questions relatives à l'enseignement (collège, lycée)

05 00 16 (8 h à 16 h, du lundi au vendredi)

Écoute et soutien psychologique

05 01 11 (8 h 30 à 17 h 30, du lundi au vendredi)




SOS Écoute

05 30 30 (9 h à 1 h, du lundi au samedi, 9 h à 13 h, 17 h à 1 h le dimanche)

Textes réglementaires

Sur www.juridoc.gouv.nc, la rubrique **État d'urgence sanitaire-Covid-19** est dédiée aux diverses mesures réglementaires adoptées par l'État et/ou par la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. Cette rubrique est accessible via **Textes législatifs et réglementaires - versions consolidées**, puis **Organisation institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie**.

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

-  [Arrêté conjoint n°2021-4592 de déconfinement.pdf](#) (11.57 Mo)
-  [Recommandations sanitaires générales 2021.pdf](#) (812.62 Ko)
-  [Arrêté 2020-1787 Vols limités jusqu'au 31 juillet 2021.pdf](#) (1007.5 Ko)

LIENS UTILES

-  [Arrêté conjoint de déconfinement du 1er avril 2021](#)

 Abonnez-vous aux Flux RSS

 Restez notifié par mail à chaque nouvelle publication

LIENS UTILES





Contact



Emplois



Marchés publics



Plan du site



Accessibilité

